Informations de base	
2014/2028(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Règlement PE, articles 166, 167, para 1, et 195, para 3: vote par appel nominal, interprétation **Subject** 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0396/2014	15/04/2014	Résumé